

L'UDES plaide pour une transformation de l'économie avec un investissement massif dans le numérique, le social et l'environnemental

Le Gouvernement vient de recevoir la contribution du Conseil supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire à un plan de sortie de crise et de transformation de l'économie. Il comprend de nombreuses propositions dont 25 mesures que l'UDES défend au nom des employeurs.

« Le Gouvernement s'est montré très attentif au secteur durant la crise sanitaire. Nous espérons que le signal donné par la crise du COVID-19 génère un investissement massif en faveur des politiques sociales. Nos propositions peuvent y contribuer de manière positive. Elles peuvent répondre aux fortes inquiétudes soulevées par la crise sanitaire, contribuer à amortir le choc social qui se précise avec déjà près de 600 000 emplois détruits, et accélérer le développement d'une économie nouvelle fondée sur des modèles robustes et protecteurs, locaux et éthiques », précise Hugues Vidor, président de l'UDES.

Cette économie de demain, dont le modèle et les valeurs sont portés par l'économie sociale et solidaire, se fonde autour de 4 priorités :

1. La question sociale, pour une société plus inclusive et solidaire.

Les acteurs de la filière sociale et médicosociale ont joué – et jouent encore – un rôle crucial auprès des publics les plus vulnérables pendant cette crise. Leurs activités sont indispensables notamment dans un contexte de vieillissement de la population. Ce secteur a aujourd'hui besoin de soutien afin de développer l'attractivité de ses métiers auprès des jeunes et d'accroître le financement des services à domicile et des EHPAD. L'UDES demande ainsi une **revalorisation des salaires de la filière, une tarification couvrant les coûts réels des prestations et un financement à la hauteur des besoins**. L'Union plaide également pour la mise en œuvre accélérée et renforcée d'une **politique publique de cohésion sociale**.

2. La (re)localisation des emplois, pour une économie plus souveraine et plus proche des attentes des citoyens.

Retrouver autant que possible une souveraineté économique dans un certain nombre de secteurs via le « made in France » est l'un des enseignements forts de la crise sanitaire. L'activité des entreprises sociales et solidaires génère d'ores et déjà plus de 2 millions d'emplois de proximité non délocalisables. L'urgence est de maintenir et développer ces emplois via un fond d'amorçage financé par l'État, l'Unedic et les régions. Dégressif sur trois ans, il **ciblerait l'embauche de 100 000 personnes qualifiées sur des projets socialement et écologiquement utiles**. Pour aller plus loin et permettre le développement de nouveaux emplois locaux dans tous les secteurs, l'Union plaide pour une **baisse de la TVA sur les produits « made in France »** respectant les critères d'un label développement durable.

- 3. L'évolution des modes de travail, pour une société qui parie sur la qualité des emplois**
Le **télétravail**, qui permet de limiter les déplacements de masse et réduire l'empreinte carbone des travailleurs et salariés, doit être développé. Ce travail à distance peut être favorisé par le lancement d'un grand **plan de formation des salariés à la numérisation**. Sur le modèle de nombre d'entreprises de l'ESS, l'Union appelle également à **mieux associer les salariés à la gouvernance des entreprises**.

- 4. La prise en compte systématique de l'urgence écologique, pour un développement soutenable et plus respectueux de l'environnement.**
Il est nécessaire de conditionner tout soutien financier aux entreprises à la mise en **œuvre d'un travail sur l'impact positif social et/ou environnemental des activités économiques** produites et réalisées. Le développement d'activités dans les filières du recyclage, du réemploi et du BIO doit être favorisé par des **aides à la création d'entreprise**. Au niveau européen, l'UDES demande que les marchés publics intègrent les clauses environnementales dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027.

[Retrouvez ici l'ensemble des propositions de l'UDES](#)

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.